

MELUN, le 13 février 2025.

Monsieur Le Préfet,
Monsieur le Président du Département,
Monsieur le Vice-Président du Département, en charge des collèges,
Madame la Directrice académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

En tant que représentante des Associations complémentaires de l'enseignement public, et actrice de l'éducation populaire en Seine-et-Marne, je renouvelle ici ma fonction d'alerte. Récemment, l'ensemble des associations d'éducation populaire seine-et-marnaises exprimaient leurs inquiétudes dans une lettre ouverte, adressée à Monsieur le Préfet, Mesdames et messieurs les Présidents et Maires des collectivités territoriales, Présidents et Directeurs des organismes sociaux de Seine-et-Marne.

En voici la conclusion :

« Si les contraintes économiques l'emportent sur les enjeux éducatifs et sociaux, notre pays risque de se trouver dans une impasse dangereuse, comme l'Histoire nous le rappelle. Un désengagement conséquent des pouvoirs publics accentuera les inégalités et les sentiments d'injustice sociale.

Concrètement, ce sont des centaines d'actions irriguant notre territoire qui risquent purement et simplement de disparaître... Des actions de solidarité en direction des plus fragiles, des seniors et des familles, des actions de prévention dans les quartiers, des animations culturelles dans les villages et dans les villes, des colonies de vacances pour les enfants et les adolescents, des actions de soutien scolaire, des sensibilisations à l'égalité hommes-femmes, des actions d'éducation à l'environnement etc.

C'est en ce sens, que nous vous interpellons afin de redéfinir conjointement les objectifs et les contours de nos partenariats qui se veulent ambitieux avec les moyens financiers et humains nécessaires. Nous souhaitons être associés à ces travaux pour qu'ils ne soient pas imposées mais co-construits, pour travailler, avec vous, à faire entendre la nécessité de poursuivre l'œuvre d'une République Sociale, Indivisible et Laïque. »

Que ce soit au niveau local et surtout au niveau national, les décisions de restrictions budgétaires impactent tout le tissu associatif.

Les associations sportives locales, les structures culturelles, les associations d'éducation populaire qui animent des milliers de projets d'accompagnement des jeunes, tous les jours, partout en France, doivent être soutenues dans leurs engagements au côté de l'Etat et des collectivités locales.

Toute politique conduisant à la baisse de leurs financements remettra en cause l'économie de ces acteurs alors même que de nombreuses collectivités locales, elles-mêmes contraintes budgétairement, annoncent depuis quelques semaines qu'elles suppriment leurs soutiens financiers aux actions pour la jeunesse et aux associations locales.

C'est l'avenir des actions éducatives de proximité qui est en jeu.

Les injonctions budgétaires telles que celles annonçant l'arrêt brutal du Pass Culture collectif ou le gel du Service Civique en sont des illustrations.

- Le Pass Culture : la suppression brutale de la part collective du Pass Culture collectif met en arrêt les projets de sorties culturelles de nos collégiens suivis en ateliers relais., la plateforme Adage n'étant plus accessible du jour au lendemain. Cette situation fragilise les partenariats établis avec les acteurs culturels. Nous soutenons la nécessité du maintien du budget alloué à la part collective du Pass Culture pour l'année scolaire 2024-2025 afin que les projets initiés cette année puissent tous être menés à leur terme pour les élèves et par respect pour tous les personnels engagés.
- Le Service Civique : alors même que 2025 célèbre les 15 ans du Service Civique, ce dispositif, reconnu par toutes et tous pour son efficacité et son importance doit absolument être préservé, voire être renforcé.
- De même la politique de relance des départs en vacances doit perdurer, il est indispensable de sanctuariser les mesures de cette politique : colos apprenantes, pass colos, etc...

Concernant les mesures de carte scolaire présentées ce jour, de nouveau, nous constatons que les choix gouvernementaux contraignent l'Administration départementale à une difficile gymnastique de gestion, ce que nous regrettons.

A notre échelle, l'organisation de colloques, avec un accès gratuit, contribue à cette mobilisation en faveur des élèves seine-et-marnais. Cette année, nous privilégions une réflexion sur la parentalité.

Ainsi, notre prochain colloque **le jeudi 22 mai 2025** a pour thème :

« Les élèves au centre des nouveaux défis des relations École – Familles »

et se déroulera dans l'amphithéâtre du Lycée Clément Ader à Tournan-en-Brie.
Le programme de cette journée déjà acté vous sera diffusé prochainement.

Je vous remercie.

Jacqueline CAHIN,
Membre suppléante, ADPEP77
Représentante des Associations complémentaires de l'enseignement public